

Déclaration UNSa Comité de Groupe du 14 avril 2021

Focus

Le Comité de groupe est consulté sur les projets de cessions d'AME Life Lux (Luxembourg) et du groupe CSE (Etats Unis).

La délégation UNSa donnera un avis commun pour ces 2 projets

En préalable, nous regrettons les conditions de réalisation de ces procédures, un jour seulement étant laissé aux membres du Comité de groupe entre l'information et la consultation.

Quelle considération la direction accorde-t-elle à cette instance et, plus généralement, au dialogue social au sein de Covéa ?

Ces délais d'instruction extrêmement resserrés se justifient d'autant moins qu'aucune offre engageante n'aurait été reçue à ce jour concernant le groupe CSE ; et qu'en conséquence une nouvelle consultation devrait s'imposer lorsque les modalités financières définitives de cette opération seront connues.

Après les cessions du groupe Swindon et de la participation dans Caser, le groupe continue avec ces 2 projets dans la réduction de son périmètre à l'international. Les perspectives sont par ailleurs très incertaines pour les filiales italiennes. **La diversification géographique qui a longtemps été un axe stratégique essentiel pour le groupe, n'est donc plus d'actualité.** Les décisions à l'international sont désormais guidées par la seule logique « d'investissements rentables ».

On comprend donc bien les motivations de ces décisions de cessions, tant le retour sur investissement de ces deux implantations est extrêmement négatif. La cession d'AME Life Lux se soldera à priori par une moins-value pour le groupe de 34,9 M€ (hors exercice par l'acquéreur des garanties octroyées par Covéa) ; celle de CSE pourrait générer une perte nette de 31,5 M€, un montant qui reste encore à confirmer.

Le bilan de ces 2 opérations illustre en creux les grandes difficultés du groupe, à créer des opérations profitables de croissance externe et à piloter des activités en dehors du territoire français. L'UNSa s'en inquiète et demande donc que tous les enseignements soient tirés de ces aventures infructueuses, à l'avenir et pour l'avenir.

Dans le cadre de ces 2 consultations, les élus UNSA prennent acte de ces projets.